

Pour qui ?

- Responsables et gestionnaires RH des GE
- Directeurs et administrateurs de GE
- Comptables et conseillers en gestion sociale de GE

Prérequis

Aucun

Moyens pédagogiques et techniques

Formation en distanciel combinant une pédagogie active d'appropriation des apports théoriques et des séquences pratiques notamment par des :

- Analyses de documents
- Cas concrets
- Exercices

Evaluation et satisfaction

- Evaluation des acquis des compétences par un questionnaire au cours de la formation
- Evaluation de la satisfaction de la formation et du formateur par un questionnaire à l'issue de la formation
- Suivi des présences et remise d'un certificat individuel de réalisation de formation

La formation répond aux dispositions de l'article L.6313-2 du Code du travail et peut à ce titre être prise en charge par l'OPCO au titre du plan de développement des compétences.

Contacts

- Pédagogique | Cyrielle BERGER
- Administratif | Céline GUIGNARD
- Référent handicap | Céline GUIGNARD

formation@crge.com
0549882557



Durée : 2h30



À distance

Adhérent : 150 €

Net de taxe par stagiaire

Non adhérent : 200 €

Net de taxe par stagiaire

Description

Le temps partiel thérapeutique permet à un salarié de reprendre progressivement son activité après un arrêt maladie ou un accident, tout en poursuivant ses soins. Cette reprise implique des adaptations sur le contrat de travail et des impacts directs sur la paie. Pour les gestionnaires de paie et responsables RH, il est essentiel de maîtriser la procédure complète : du suivi administratif à l'établissement des bulletins de paie, en passant par la rédaction de l'avenant.

Objectifs pédagogiques et compétences visées

Être capable de :

- Identifier les impacts d'un temps partiel thérapeutique sur le bulletin de paie.
- Traiter de manière opérationnelle un dossier complet.
- Procéder aux modifications nécessaires du contrat de travail.

Programme

1. Cadre légal du temps partiel thérapeutique (TPT)
 - Définition du TPT
 - Distinction entre temps partiel thérapeutique et temps partiel classique
 - Identification des principaux acteurs et leurs rôles
2. Gestion RH du temps partiel thérapeutique
 - Analyse de la situation du salarié
 - Etat des lieux de la situation antérieure
 - Vérification de la compatibilité du poste
 - Aménagement des horaires
 - Impacts sur le contrat de travail des salariés
 - Rédaction de l'avenant
3. Gestion paie du TPT
 - Impacts sur le bulletin de paie
 - Détermination du salaire proportionnel en fonction du taux d'activité.
 - Ajustements des éléments de paie en lien avec le TPT.
 - Attestation de salaire
 - Préparation et transmission de l'attestation à la CPAM.
 - Vérification des périodes indemnisées et des montants.

Modalités d'accès

Accès depuis la plateforme zoom : le lien de connexion sera disponible dans l'invitation google agenda envoyée avant le démarrage de la formation.

